



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00624

Numéro SIREN : 535 367 171

Nom ou dénomination : BATI CONCEPT CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2017 sous le numéro de dépôt 5066

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} JANVIER 2014**

L'an deux mille quatorze, et le premier janvier à quatorze heures, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur l'ordre du jour suivant :

Sont présents :

– Madame Aurélie ALBANO née URBAIN, propriétaire de cinquante parts
ci 50 parts

– Monsieur Sébastien ALBANO, propriétaire de cinquante parts
ci 50 parts

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts en pleine propriété sur les 100 parts composant le capital social.

Madame Aurélie ALBANO préside la séance.

Le Président constate que les associés présents possèdent 100 parts sociales, soit au moins le quart des parts sociales, et que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Il rappelle que la majorité requise pour l'adoption des décisions extraordinaires est des deux tiers parts détenues par les associés présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions proposées.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- démission de monsieur ALBANO Sébastien aux fonctions de co-gérants
- Pouvoir en vue des formalités

PREMIÈRE RÉOLUTION

Les associés prennent acte de la démission ce jour de monsieur ALBANO Sébastien aux fonctions de co-gérants.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

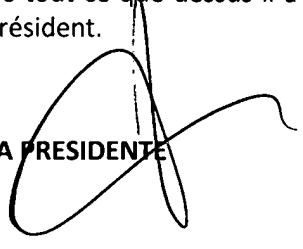
DEUXIÈME RÉOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original pour effectuer les formalités et mandatent expressément le cabinet MEFFRE EXPERTISE sis à Bouc Bel Air lotissement les Peupliers. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce qui dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

LA PRESIDENTE



BATI CONCEPT CONSTRUCTIONS
4, chemin Théodore Chasseriau
13127 VITROLLES
Capital social de 10.000€
535367171 RCS de Salon de Provence

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{ER} JANVIER 2014

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de la démission d'un des co-gérants.

Nous vous soumettons les projets de résolutions suivants :

- Démission aux fonctions de co-gérant de monsieur ALBANO SEBASTIEN avec effet immédiat
- Pouvoir en vue des formalités

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance

